

**La synonymie contextuelle: créativité linguistique et stylistique dans  
*les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma**

Kei Joachim

Université Alassane Ouattara

Mail : [jkeijo@yahoo.fr](mailto:jkeijo@yahoo.fr)

**Résumé :** La synonymie contextuelle est un type d'anaphore qui tente de rapprocher des mots qui n'offrent pas, à l'origine, une similarité de sens. Kourouma, dans son roman, joue sur cette procédure linguistique en favorisant des substitutions qui reposent sur un nouveau sens concédé aux unités lexicales. Dans cette approche, il emploie des registres de langue et effectue certaines reprises de mots par péjoration ou par mélioration. A cela s'ajoutent des figures de style telles que la périphrase, la métaphore, la synecdoque et la comparaison. Cette façon de construire son œuvre participe de la richesse et de la beauté du discours littéraire.

**Mots-clés :** synonymie contextuelle, créativité linguistique, créativité stylistique, anaphore, sémantique, discours littéraire.

**Abstract:** Contextual synonymy is a type of anaphora that attempts to bring together words that don't originally offer a similarity meaning. Kourouma, in his novel, plays on this linguistic procedure by favoring substitutions based on a new meaning conceded to lexical units. In this approach, he uses language registers and certain words again by pejoration or improvement. Added to this figure of speech such as periphrasis, metaphor, synecdoche and comparison. This way of constructing his art work contributes to the richness and beauty of the literary discourse.

**Keywords:** Contextual synonymy, linguistic creativity, stylistic creativity, anaphora, semantic, literary discourse.

## Introduction

La synonymie contextuelle, qui relève des reprises endophoriques, est d'un intérêt indéniable dans le fonctionnement de la langue. Elle permet de comprendre la linéarité et de justifier la bonne formation du texte. Autant les reprises participent au refus de redondance non constructive, en évitant la circularité des propos, autant la synonymie contextuelle apparaît comme un moyen des plus savants pour organiser et assurer la progression d'un texte. Dans le souci de mieux comprendre les combinatoires syntaxiques d'un texte, la place de la synonymie contextuelle doit être, de plus en plus, étudiée et connue. Parlant des recherches grammaticales en analyse textuelle, H. Weinrich (1982, p.25) dit à ce propos que « l'objectif prioritaire de la description linguistique est de saisir la textualité d'un texte. Nous entendons par là la cohérence particulière qui fait qu'un texte est un texte. » Ce qui détermine tout l'entrain à être porté à réfléchir sur le phénomène linguistique qu'est la synonymie contextuelle. Mais comment se manifeste-t-elle pour faire progresser le texte en innovant chaque fois, pour renommer les êtres et les choses dont on parle dans l'œuvre romanesque? Telle est la préoccupation qui nous amène à nous pencher sur ce phénomène qui demande à être appréhendé. Nous voulons, ici, parler de la synonymie contextuelle qui s'est noyée dans le champ plus vaste des substituts diaphoriques ou des représentations anaphoriques et des progressions thématiques. En abordant singulièrement cette notion, il nous sied de voir ses manifestations dans *les soleils des indépendances* de Kourouma à travers ses ressources linguistiques et stylistiques.

### 1-Eclaircissement terminologique de la synonymie contextuelle

La synonymie contextuelle recouvre un ensemble de réalités linguistiques et de notions qui lui sont liées nécessairement, c'est-à-dire par obligation. Mais elle doit éclairer par ses différentes réalisations permettant de comprendre son fonctionnement, qui au juste, rend possible la connaissance de relations anaphoriques qu'elle est capable de contracter.

#### 1-1-La notion de synonymie

La synonymie est un objet de la pensée, mieux de la langue, qui pour être bien cernée mérite qu'on se penche sur son étymologie. En effet, en abordant l'étude de l'origine et de l'évolution du mot synonyme depuis son état le plus anciennement accessible, on pourrait mieux le définir et comprendre les réceptions qu'on pourrait avoir de la notion en linguistique comme en rhétorique.

##### 1-1-1-La définition du mot synonymie

Étymologiquement, le mot synonymie est né en 1582 lorsqu'il fut employé par Belleforest (J. Dubois et alii, 1994, p.745). Il a pour origine latine le substantif « synonymia » qui viendrait du mot grec « sunônumia » qui lui-même émanerait de l'adjectif

grec « sununumos » qui signifie synonyme. La synonymie traduit le fait linguistique que constitue l'existence de mots synonymes. Mais, il faut souligner que la synonymie se bâtit ou s'est bâtie sur la réalité du rapprochement sémantique de mots aux origines souvent différentes. S. Ullmann (1969, p.191) dira, à cet effet, que « le trait le plus saillant de la synonymie française est le *double clavier* dont elle dispose. Il existe en français de nombreuses paires de mots, l'un autochtone, l'autre savant, pour désigner des notions apparentées. C'est là une des conséquences de la vogue du latinisme ».

Chez Aristote<sup>1</sup>, la notion de synonymie concerne les mots dont le sens est « lié » par un genre commun, et qui ont donc des sens différents. Aujourd'hui, elle a connu un changement sémantique. Elle revêt le sens de mots ou d'expressions qui ont le même sens ou une signification voisine. La synonymie est un rapport de similarité sémantique entre des mots ou des expressions d'une même langue. La similarité sémantique indique qu'ils ont des significations semblables.

(1)-Les craintes des colères de Salimata ne réussissent pas à le lever, il était **fatigué**, bien **cassé**, aussi coula-t-il dans le sommeil d'une pierre dans un bief. (*Les Soleils des indépendances*, p.32)

On rapproche ici les mots « fatigué » et « cassé » parce qu'ils expriment cette similarité sémantique : « état de quelqu'un qui a une diminution du pouvoir fonctionnel à cause d'un travail excessif. » L'implication mathématique qu'on reconnaît à la synonymie, c'est que x et y sont synonymes puisqu'ils renvoient à une même notion z. Si, sur le plan sémantique, on admet que  $x=z$  et  $y=z$ , évidemment, on ne peut conclure que  $x=y$ . Mais le rapport d'équivalence dans la synonymie n'est pas total comme en mathématique.

### 1-1-2-Synonymie et nuance

La synonymie fait appel à la ressemblance. Il ne s'agit pas de cette ressemblance morphologique ou phonique. La ressemblance en question fait intervenir le sens. La ressemblance que produit l'idée générale génère donc les mots synonymes; et la différence qui vient de l'idée particulière qui accompagne la générale, fait qu'ils ne le sont pas parfaitement, et qu'on les distingue comme les diverses nuances d'une même couleur. D'Alembert (2002, p.360) apporte un éclairage sur ce fait en disant que

Ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonymes, c'est d'abord un sens général qui est commun à ces mots; et ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes, ce sont des nuances, souvent délicates, et quelquefois presque imperceptibles, qui modifient ce sens primitif et général.

---

<sup>1</sup> Aristote est un philosophe grec de l'antiquité. Il fut disciple de Platon et l'un des penseurs les plus influents que le monde ait connu. Il s'est intéressé à plusieurs disciplines comme la logique, l'éthique, la politique, la physique, etc. Il est né en 384 et meurt en 322 avant J-C.

Si ces nuances, comme le souligne D'Alembert, sont quelquefois difficiles à percevoir, alors il faut comprendre que l'on fait la plupart du temps le mauvais choix dans le rapprochement des mots. Les usagers de la langue se contentent, très souvent, de voir les ressemblances. Les nuances de sens ou d'emploi qui distinguent les synonymes les uns des autres apparaissent bien clairement quand il faut les opposer.

(2)-Dehors les coqs n'appelaient pas **le matin, le réveil du soleil**. (*Les Soleils des indépendances*, p.33)

Dans ce passage, « le matin » et « le réveil du soleil » partagent ce sème commun : « commencement du jour ». Mais la nuance se fait au niveau de la luminosité. Tous les matins ne sont pas ensoleillés. Or « le réveil du soleil » se caractérise par la lumière qu'il produit.

### 1-1-3-La synonymie classique ou usuelle

Pour parler de synonymie classique, disons que la langue possède une variété de mots pour dire ou désigner la même chose. Les mots en question sont dits synonymes. Les synonymes sont des mots qui appartiennent à la même classe grammaticale et qui ont la même signification ; ils peuvent être remplacés l'un par l'autre sans que le sens de la phrase ne se modifie : (3)-Elle a encore **hurlé, crié à tout chauffer, crié de toute sa poitrine, crié jusqu'à étouffer, jusqu'à perdre connaissance**. (*Les Soleils des indépendances*, p.33)

Des participes comme « hurlé », « crié » signifient « émettre des sons ». Mais les expressions qui s'en suivent « crié à tout chauffer... jusqu'à perdre connaissance » indiquent un degré, une gradation dans cette émission de sons. S'inspirant de cet exemple, l'on pourrait en donner un autre: Ma fille Juliette est fainéante, paresseuse, flemmarde.

Les trois adjectifs qualificatifs « fainéante », « paresseuse » et « flemmarde » qui partagent un sens commun : « personne qui ne veut rien faire » ou « qui n'aime pas fournir d'efforts. » La liste des occurrences, dans ces exemples, n'est pas exhaustive. On peut continuer d'en énumérer et on pourra parler de molle, inactive, nonchalante, cossarde, cagnarde, feignante, tire-au-flanc, tire-au-cul ... avec des variantes significatives énormes. Ce qui fait dire que la synonymie ne nous offre absolument pas des synonymes parfaits. De là, parle-t-on de

synonymie partielle, approximative ou de quasi-synonymie et de synonymie totale ou complète. Ce qu'il convient, ici, d'aborder est l'opposition souvent faite des notions de synonymie partielle et de synonymie totale. Les théories sémantiques qui abordent ces deux notions tentent de montrer que les langues naturelles présentent peu de « vrais » synonymes, sinon aucun. (J. Lyons, 1970, p.342)

### 1-2-La synonymie contextuelle

Avant d'aborder le concept de synonymie contextuelle, il va falloir se pencher premièrement sur la notion de contexte. Le contexte étant la situation d'énonciation dans laquelle s'inscrit ce type de synonymie. Ce contexte d'énonciation, c'est, par exemple, le roman dans lequel un certain nombre de mots et expressions rentrent dans une dynamique synonymique.

### 1-2-1-La notion de contexte et de synonymie contextuelle

La notion de contexte peut renvoyer à deux définitions très souvent complémentaires. La première se décline comme suit: « on appelle contexte ou contexte verbal, l'ensemble du texte dans lequel se situe une unité déterminée, c'est-à-dire les éléments qui précèdent ou qui suivent cette unité, son environnement. » (J. Dubois et alii, op.cit., p.116) Cette première définition prend le mot contexte dans le sens de milieu dans lequel les différents mots cohabitent en entretenant des relations syntaxiques ou sémantiques. La seconde définition, qui la complète, s'énonce de la façon suivante: « On appelle contexte situationnel ou contexte de situation l'ensemble des conditions naturelles sociales et culturelles dans lesquelles se situe un énoncé, un discours. Ce sont les données communes à l'émetteur et au précepteur sur la situation culturelle et psychologique, les expériences et les connaissances de chacun des deux. » (Ibidem)

Les données dont parlent ces auteurs permettent aux interlocuteurs de s'accorder sur un ensemble de faits, de s'entendre sur des notions et de convenir sur des sens qu'il faut accorder à des expressions ou à des mots. Un mot, en réalité, n'a pas de sens figé. Il n'a de sens que selon le contexte. C'est dans ces réseaux de sens que se dégage le sens réel d'un mot.

C'est pourquoi la notion de synonymie contextuelle pose le fait que deux mots qui n'étaient pas synonymes au départ le deviennent dans le contexte du roman. Deux unités significatives deviennent donc coréférents en renvoyant à la même réalité linguistique. C'est pourquoi « deux termes de référence sont coréférentiels. » (G. Fauconnier, 1972, p.13) Et l'on appelle référent « l'être ou l'objet auquel renvoie un signe linguistique dans la réalité extralinguistique telle qu'elle est découpée par l'expérience d'un groupe humain. » (J. Dubois et alii, op.cit., p.516) Il y a donc dans le continuum du texte les questions de coréférentialité et de reprise endophrasique où les éléments repris participent des stratégies de répétition. Le sens contextuel, qui établit ce rapport, est le même que le sens de base du mot substitut. On peut alors dire que les deux expressions sont occasionnellement synonymes et on peut également parler d'une synonymie contextuelle.

(4)-**La suprême injure** qui ne se presse pas, ne se lasse pas, n'oublie pas, s'appelle **la mort**. Elle avait emporté le cousin Lancina du village. Oui, le cousin, et bien que celui-ci fût l'homme qui par ses intrigues, ses maraboutages, sacrifices avait évincé Fama de la chefferie du Horodougou, **ce décès** était un malheur.(*Les Soleils des indépendances*, p.81)

Quiconque n'a pas lu cet extrait de texte et analysé les mots et expressions employés selon le contexte, ne peut pas savoir que « La suprême injure » est synonyme de « la mort »

ou « ce décès ». Ainsi, le contexte peut rapprocher des termes sémantiquement opposés sous une forme synonymique.

## 2- Les ressources linguistiques au service de la synonymie contextuelle

La synonymie contextuelle est un phénomène linguistique aux nombreux contours et qui étend ses tentacules dans plusieurs sous-disciplines. La linguistique s'y invite à travers les moyens grammaticaux et les procédés stylistiques. Etant donné que la synonymie met en avant la question de sens, elle se trouve évidemment à la solde de la sémantique qui détermine les mots dans le traitement particulier auquel ils sont soumis.

Les ressources linguistiques qui interviennent ici dans le cadre de la synonymie contextuelle sont la reprise lexicale avec définitivisation, la reprise lexicale et référenciation déictique contextuelle, la péjoration et la mélioration. A cela il faut ajouter la synonymie qui s'effectue d'une langue à une autre.

### 2-1-La reprise lexicale et définitivisation

La définitivisation est un phénomène diaphorique qui se réalise avec la répétition du même mot « en partant d'un déterminant indéfini à un déterminant défini. L'anaphore est ici assurée en passant d'un nom non spécifié à un nom spécifié du fait de la définitivisation. » (K. N'guessan, 2009, p.274)

(6)- Et **un** vent, **un** soleil...mystérieux descendirent et enveloppèrent. **Le** vent léger soufflait le brûlis de la savane...**Le** soleil caressait les nuques...(Les Soleils des indépendances, p.116)

Les substantifs « vent » et « soleil » s'accompagnent d'un déterminant indéfini « un » dans la première phrase. Quand ils ont été repris dans la phrase qui suit, le déterminant « un » s'est mué en « le » pour préciser qu'ils ont été déjà évoqués. Cette reprise lexicale, qui se veut une synonymie contextuelle, est une technique narrative pour faire progresser le texte.

### 2-2-La reprise lexicale et référenciation déictique contextuelle

Dans cette même logique de la construction synonymique, l'anaphore lexicale infidèle procède par l'usage d'un autre type de déterminant. Il s'agit du démonstratif qui assure cette fois ce type d'anaphorisation. « Lorsque le nom répété se trouve dans l'environnement immédiat de celui qui précède l'emploi des déictiques contextuels est plus naturel. » (M. Charolles, 1978, p.46)

(7)-Fama demanda au **griot** de se répéter. **Celui-ci** hésita.(Les Soleils des indépendances, p.13)

Pour éviter la reprise du mot « griot », il a été substitué par « Celui-ci ». C'est un procédé synonymique par référenciation déictique contextuelle.

### 2-3- La péjoration ou la mélioration

La substitution, dans sa réalisation, peut s'opérer en prenant en compte un apport d'information nouvelle sur le groupe nominal. Soit l'auteur recourt à une péjoration qui est un processus par lequel une forme linguistique acquiert une valeur péjorative, une connotation défavorable ; soit il joue sur l'unité lexicale en y apportant une connotation favorable.

(8)-« Lui, **Fama**, né dans l'or, le manger, l'honneur et les femmes ! Éduqué pour préférer l'or à l'or, pour choisir le manger parmi d'autres, et coucher sa favorite parmi cent épouses ! Qu'était-il devenu ? **Un charognard**. C'était **une hyène** qui se pressait. »(*Les Soleils des indépendances*, p.12)

(9)-Il était tout **luisant** de jeunesse et de santé..., le **visage fascinant** d'un jeune fauve...et les **dents blanches** d'un chiot.(*Les Soleils des indépendances*, p.86)

La péjoration se traduit, dans l'exemple (8), par une comparaison de Fama à « Un charognard » et à « une hyène ». Cela montre la déchéance d'un homme d'honneur qui est aujourd'hui identifié à un vautour ou à un animal carnassier. Une telle synonymie contextuelle paraît injurieuse.

L'extrait (9) présente sous un beau jour, Sery un jeune personnage de Kourouma. Ce passage contient des termes appréciatifs du genre « luisant », « visage fascinant », « dents blanches ». Ils appartiennent au vocabulaire mélioratif. L'adjectif « luisant » indique un visage loin de la tristesse mais rayonnant. Toute chose qui renforce l'expression « visage fascinant » dudit jeune homme dont l'évocation des « dents blanches » traduit une harmonisation de la description précédente. Sery se distingue par ces qualités grâce au phénomène de la synonymie contextuelle.

### 2-4-La synonymie d'une langue à une autre.

Habituellement, les registres de langue correspondent « à la connaissance que les locuteurs ont du français » (M. Grevisse, 1980, p.17). A chaque degré de cette connaissance répond un niveau de langue. Il se distingue trois principaux registres de langue : le registre familier, le registre courant et le registre soutenu. Des mots ou expressions de ces registres de langue peuvent être soumis à la synonymie. Mais au niveau de deux langues distinctes, la synonymie peut s'observer. Dans *Les Soleils des indépendances*, il transparait par endroits des mots d'une langue locale comme le malinké dans la langue française. Et ces mots entretiennent des similarités de sens avec ceux du français.

(10)- Damnation !...les immeubles, les ponts, les routes de là-bas, tous bâtis par des doigts nègres, étaient habités et appartenaient à des **Toubabs**...les **Blancs** découpent et bouffent la viande et le gras...(*Les Soleils des indépendances*, p.20)

Dans cet extrait, le terme « Toubabs » appartient à la communauté linguistique de Kourouma. Il l'emploie pour désigner les colons français ou « Blancs ». On le voit, les



éléments d'une langue africaine peuvent entretenir des relations de sens avec la langue française à travers le phénomène de la synonymie contextuelle.

Outre l'éclaircissement terminologique de la synonymie contextuelle et les ressources linguistiques au service de la synonymie contextuelle, nous en arrivons à la synonymie contextuelle et la rhétorique.

### 3-La synonymie contextuelle et la rhétorique

Les ascendances étymologiques et historiques rattrapent toujours la synonymie dans ses élans stylistiques et donc de rhétorique. Elles se retrouvent avec d'autres figures qui autant qu'elles expliquent ses réalisations, autant elles permettent de comprendre les relations sémantiques tissées dans le contexte de son emploi.

La synonymie contextuelle est un phénomène linguistique qui est toujours au croisement de plusieurs figures qui lui sont solidaires. Elle se réalise par leurs moyens. Celles-ci apportent des informations supplémentaires sur l'objet désigné. Nous aborderons, tour à tour, la périphrase, la métaphore, la synecdoque et la comparaison.

#### 3-1-La périphrase

La synonymie périphrastique contextuelle ne s'écarte pas de sa base. On a une figure de style qui permet de renommer la chose ou l'être dont on parle. Elle dit en plusieurs mots ce qu'on pourrait dire en un seul mot. Les grammairiens, pour l'expliquer, disent que la périphrase synonymique est un groupe de mots synonyme d'un seul mot. A une unité lexicale plus courte, on substitue une suite d'unités lexicales.

(11)-Lève-toi et prie, songe, et compare ! Le Tout-Puissant, **le dernier appel**, **le dernier jugement**... la prière est le viatique de **l'éternel voyage**. (*Les Soleils des indépendances*, p.120)

La série d'expressions : « le dernier appel, le dernier jugement...et l'éternel voyage » désignent la mort. Cette synonymie contextuelle, qui permet de varier le discours, se rapporte à la périphrase.

#### 3-2-La métaphore

La métaphore « est habituellement définie comme fondée sur une relation d'équivalence ou d'analogie entre deux termes, lorsque l'un d'eux est intentionnellement choisi pour figurer à la place de l'autre ». (M. Arrivé et alii, 1986, p.386) En d'autres termes, la métaphore est un procédé de transfert de signification d'un mot à un autre sur la base d'une analogie implicite.

Ici, en renommant les choses ou les êtres dont on parle, l'on joue sur la similarité de sens où n'apparaît pas le terme de comparaison.

(12)-Et **l'enfant**, si Allah l'accordait, il devrait être **un homme** dont les millions d'années n'effaceront jamais les emprunts sur terre. (*Les Soleils des indépendances*, p.45)

Selon le contexte, « l'enfant » devient synonyme de « un homme » dans une métaphore in praesentia où le comparant et le comparé sont désignés (homme et enfant).

### 3-3-La synecdoque

Cette figure de rhétorique consiste à prendre le plus pour le moins, la matière pour l'objet, l'espèce pour le genre, la partie pour le tout, le singulier pour le pluriel ou inversement. Dans la progression d'un texte, elle anaphorise un segment par ce procédé qui lui est propre : elle est un « écart de type paradigmatique par lequel l'émetteur substitue un S2 à un S1 normalement attendu ». (B. Cocula, 1986, p.132)

(13)-**Plus ça allait**, plus **ce monde** devenait méconnaissable: un monde renversé. (*Les Soleils des indépendances*, p.73)

Dans cet extrait, Kourouma utilise le syntagme nominal « ce monde » pour désigner les mœurs qui se dégradent au fil du temps. Pendant que les années passent « Plus ça allait », le manque de pudeur devient criard. Cette synonymie contextuelle, par la synecdoque, rend compte de cette situation qui prévalait.

La synonymie exploite très souvent dans le texte cette figure de style pour les variations en nom. Une façon de se détourner de la redondance et de la monotonie.

### 3-4-La comparaison

La comparaison est le fait d'envisager ensemble deux ou plusieurs objets de pensée pour (en) chercher les différences ou les ressemblances. En tant que figure de rhétorique, elle procède par le rapprochement de deux réalités similaires. « Pour qu'il y ait effectivement comparaison, il faut que s'opère dans le discours un rapprochement imprévu et non nécessaire entre deux réalités différentes, a priori étrangères l'une à l'autre ». (A. Bebeth, 2005, p.30) Ainsi, l'on peut parler de comparaison « lorsque figurent : un comparé, un comparant et un terme les reliant, appelé comparatif (tel, comme, ainsi que...) » (Ibidem)

(14)-**Des habitants de tous âges** accouraient, tous faméliques et séchés comme **des silures de deux saisons**, la peau rugueuse et poussiéreuse comme **le margouillat des murs**... (*Les Soleils des indépendances*, p.103)

« Des habitants de tous âges » sont comparés à « des silures de deux saisons ». Et le premier mot comparant est « comme ». Dans le second cas de figure, leur peau est également comparée à celle de « margouillats des murs » avec le même comparant. Ainsi, la synonymie contextuelle, par la comparaison, semble s'opposer à la monotonie du discours.

## Conclusion

La synonymie contextuelle s'illustre, entre autres, par la créativité linguistique et stylistique. Son éclaircissement terminologique a permis de distinguer les notions de synonymie, de contexte et de synonymie contextuelle. De fait, la synonymie est un rapport de similarité sémantique entre des mots ou expressions d'une même langue. Quant au terme contexte, c'est l'environnement où cohabitent ces différents mots ou expressions. En outre, des ressources linguistiques alimentent cette synonymie. L'on note, entre autres, les reprises lexicales par définitivation et par référenciation déictique qui permettent à un lexique non spécifié de l'être d'une part et d'autre part de le substituer par un démonstratif. Nous relevons également la péjoration et la mélioration qui indiquent qu'une forme linguistique peut acquérir une connotation soit défavorable, soit favorable. Toujours dans la perspective des ressources linguistiques au service de la synonymie, il y a les registres de langue. Avec eux apparaît l'introduction d'un registre de langue comme le malinké dans le français. Toute chose qui relève de la technique narrative de Kourouma. Par ailleurs, sur le plan rhétorique, certaines figures de style comme la périphrase, la métaphore, la synecdoque et la comparaison ont joué leur partition dans la mise en œuvre de la synonymie contextuelle. Elle s'évertue à donner des sens nouveaux et à orchestrer des ressemblances que le texte seul permet de réaliser. Des identités sémantiques sont données aux mots pour les rapprocher. Ainsi, la synonymie contextuelle semble témoigner de la richesse et de la beauté de l'expression discursive.

## Bibliographie

Arrivé Michel, Gadet François, Galiche Michel, 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

Beth Axelle et Elsa Marpeau, 2005, *Figures de style*, Paris, Librio.

Charolles Michel, 1978, « Introduction aux problèmes de cohérence de texte », in *Langue française*, n.38. Enseignement du récit et cohérence du texte. Paris, Larousse

Cocula Bernard et Peyrouthey Claude, 1986, *Didactique de l'expression*, Paris, Delagrave.

D'Alembert, 2002, « Eloge de Girard », in *Œuvre complète*, Paris, Edition CNRS.

Dubois Jean, Giacomo Mathée, Guespin Louis, Marcellesi Christiane, Marcellesi Jean-Baptiste, Mevel Jean- Pierre, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris Larousse.

Dubois Jean, Mitterrand Henri, Dauzat Albert, 1984, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse.

Grevisse Maurice, 1980, *Le Bon Usage*, 11ème édition, Paris, Duculot.

Lyons John, 1970, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse.

N'guessan Kouadio, 2009, « Représentation et continuité thématique dans *La Bible et le fusil* de Maurice Bandaman et *Les Soleils des indépendances* de Ahmadou Kourouma. » Thèse unique de doctorat soutenue à l'Université de Bouaké (aujourd'hui Université Alassane Ouattara).

Peyroutet Claude, 1994, *Style et rhétorique*, Paris, Nathan.

Phélizon Jean-François, 1976, *Vocabulaire de la linguistique*, Paris, Editions ROUDIL.

Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René (2006), *Grammaire méthodique du français*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, PUF.

Ullmann Stephen, 1969, *Précis de sémantique française*, Berne, Francke, 4<sup>e</sup> édition.

Weinrich Harald, 1982, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Hatier.